

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS
ÉCOLE LA MARTINIÈRE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le
21 avril 2021 à 19 h.
Par Zoom

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Laure Atangana, présidente
Madame Karine Barma, parent, représentante au comité de parents
Madame Andrée Rioux, parent, secrétaire
Monsieur Maxime Dubuc, parent, trésorier
Monsieur Jonathan Fortin, parent, vice-président
Madame Marianne Croteau, parent
Madame Doris Déry, éducatrice service de garde
Madame Marie-Josée Fecteau, enseignante
Madame Martine Perron, enseignante
Madame Marie-Claude Harvey, enseignante
Madame Anne Morisset, orthopédagogue
Madame Eliane Rioux, responsable service de garde
Monsieur Richard Proulx, représentant de la communauté

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

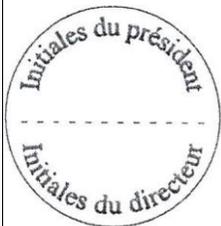
Madame Marie-Claude Nolin, directrice

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :

La présidente, Madame Laure Atangana, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

CE20/21-019

Il est proposé par Martine Perron, membre, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Il est proposé par Marie-Claude Harvey membre, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 8 février 2021 soit adopté en modifiant les écrits du point 8 par « Aucune information » et en modifiant la date au début du procès-verbal par 8 février 2021.

CE20/21-020

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

La directrice explique que, dans la situation actuelle, madame Martine Deschênes essaie de repousser la date pour l'activité de fin d'année.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

6. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS

6.1 Budget (adoption)

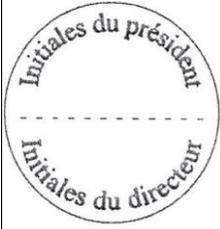
La directrice présente le budget 2020-2021 aux membres du CÉ.
Une résolution sera signée.

Il est proposé par Marianne Croteau, membre, et résolu :

QUE le budget soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.2 Régie interne SDG (adoption)



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

Madame Éliane Rioux présente les changements de tarif pour les élèves à statut sporadique et la Régie interne du Service de garde pour l'année 2021-2022.

Il est proposé par Jonathan Fortin, membre, et résolu :

QUE les changements de tarif et la Régie interne du SDG soient adoptés tels que déposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3 Prévision journées pédagogiques 21-22 SDG (consultation)

Madame Éliane Rioux présente la prévision des journées pédagogiques 21-22 du Service de garde.

Il est proposé par Marie-Josée Fecteau, membre, et résolu :

QUE la prévision des journées pédagogiques soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.4 Matériel didactique : plafond (approbation) 86\$, 116\$ l'an passé PV 27 mai

La directrice explique que le plafond passera à 90\$ de 1^e à 5^e année. Le plafond pour les 6^e année reste le même.

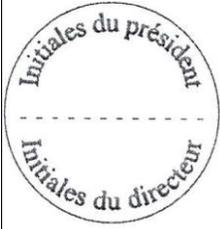
Il est proposé par Karine Barma, membre, et résolu :

QUE les frais exigés aux parents pour le matériel didactique pour l'année 2021-2022, avec un plafond fixé à 90\$ de 1^e à 5^e année et à 116\$ pour les 6^e année en anglais intensif, soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.5 Résultat du sondage

CE20/21-021



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

La directrice explique que certains élèves se sont consultés pour compiler les résultats du sondage. Les activités ont été séparées par catégories.

7. CORRESPONDANCE

Aucune information

8. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS : (document à recevoir)

Les membres du CÉ ont reçu un compte-rendu de la rencontre du 15 mars.

La représentante de l'école au Comité de parents, Karine Barma, informe les membres du conseil d'établissement des points abordés lors des dernières rencontres du Comité de parents du Centre de services scolaires.

9. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT : qualité de l'air, procédure masques, site de l'école, activités parascolaires, mise à jour Logo, stationnement, accueil maternelle

La directrice de l'école informe les membres du conseil d'établissement sur les sujets suivants :

- Qualité de l'air : il ne faut pas que ça dépasse 1000PPM. Les portes et les fenêtres sont ouvertes lorsque c'est possible. Beaucoup de désencombrement a été fait pour éviter l'accumulation de poussière.
- Procédure masques : si la région est en zone rouge lors de la réouverture des écoles, les enfants devront porter le masque toute la journée. Pour être exempté, il doit y avoir un billet médical de fourni.
- Site de l'école : le 22 avril, les leaders pédagogiques numériques s'occuperont de mettre le site web à jour.
- Activités parascolaires : Encore dans l'incertitude qu'il y en aura d'ici la fin de l'année.
- Mise à jour Logo : Le Logo sera actualisé d'ici la fin de l'année.
- Stationnement : Des cônes ont été installés dans les zones de stationnement interdites.
- Accueil maternelle : Encore dans l'incertitude du fonctionnement de l'accueil des maternelles. Un parcours extérieur, une présentation virtuelle peuvent être envisagés.

10. INFORMATION DU SDG



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

La responsable du SDG, madame Éliane Rioux, informe les membres du conseil d'établissement sur le sujet suivant :

- Service de garde d'urgence : tout se passe bien

11. INFORMATION DES AUTRES MEMBRES :

Monsieur Proulx explique qu'il n'y aura pas de bal de finissants pour les 6^e année. Un certificat sera remis aux élèves. Il y aura un sondage envoyé aux élèves pour la sélection (vote) des catégories (sportif, artistique, etc.). Aucun comité parents/enfants n'a pu être formé alors les enseignants de 6^e année seront consultés pour voir de quelle façon seront remis les certificats.

12. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE :

La présidente du CE rappelle la date de la prochaine séance, soit mercredi le 26 mai 2021.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Laure Atangana membre, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 21 h 01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(signature)
La présidente

(signature)
La directrice